

développement durable et Agenda 21

A l'occasion d'une réunion publique sur le développement durable et en vue de mettre en place le 4ème volet de l'agenda 21 communal, Céline Robert de l'association Notre Village est venue présenter un résumé du diagnostic territorial réalisé suite à l'évaluation effectuée le 18 mars 2019.

Forces et faiblesses de l'action municipale ont été abordées au regard des cinq finalités du développement durable : "Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère", "préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources ", "épanouissement de tous les êtres humains", "cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations ", et enfin " dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables ". Pour chaque finalités des projets et orientations ont été évoqués mais aussi les différents aspects discriminants à régler en priorité avant toute chose . Suite à cette réunion, les réflexions se poursuivront et rentreront plus en détail sur le contenu des actions à mener : comment, avec qui et avec quel financement. Si vous êtes intéressés pour intégrer le comité consultatif, merci de vous signaler au secrétariat de mairie avant le 15 juillet au 05 55 85 50 25. Une fois constitué, ce comité sera appelé à se réunir 2 à 3 fois pour la constitution des fiches actions du 4ème programme 2019-2022. Le dossier devrait être présenté à la labellisation en novembre prochain.